

## PLANNING DE LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS 2024

NOGENT-SUR-MARNE

Tous mobilisés pour une ville durable!





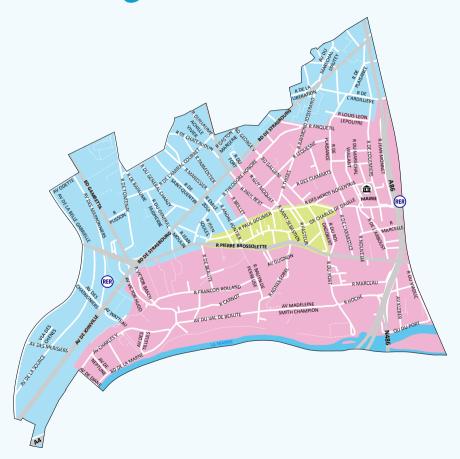
## Collecte des ordures ménagères

#### BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Nous vous remercions de bien vouloir mettre vos déchets dans un sac fermé.

Les bacs doivent être sortis **après 19h, la veille** de la collecte.





## Collecte des emballages

#### BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES

Le bac jaune dit oui à tous les emballages et à tous les papiers !

Les bacs doivent être sortis **après 19h, la veille** de la collecte.





Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bac jaune ?

Rendez-vous page 8 pour (re)découvrir nos consignes de tri!



## Collecte du verre

#### BAC VERT : VERRE

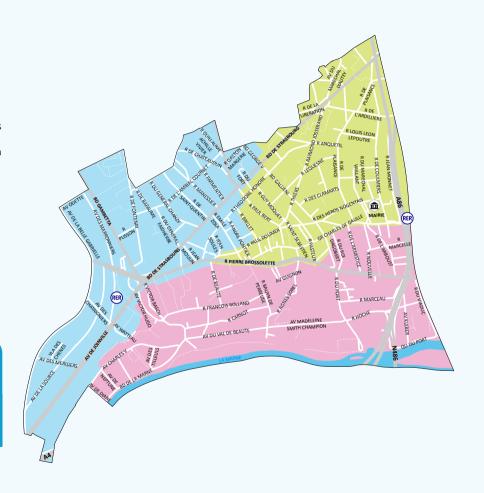
Parce que le verre est 100% recyclable, nous recyclons déja 7 bouteilles sur 10 !

Les bacs doivent être sortis **avant 12h le jour** de la collecte.



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bac vert ?

Rendez-vous page 8 pour (re)découvrir nos consignes de tri!



**Bornes d'Apport Volontaire** 

Ordures ménagères, emballage et verre retrouvez toutes les **bornes d'apport volontaire** de votre ville :

- · 64 bd Gambetta
- · 123 bd de Strasbourg
- 1 rue Anquetil
- · 2 rue losserand
- · 6 rue Josserand
- · 6 rue Renard
- · 149 bd de Strasbourg
- 153 bd de Strasbourg
- · 3 rue des Héros Nogentais
- · rue Jean Monnet
- · 5 rue de Nazaré
- · 43 rue Victor Basch
- · 24 bd de la Marne







#### SAC : VÉGÉTAUX

La collecte des végétaux s'effectue en porte-à-porte du 26 février au 24 décembre. En dehors de cette période, nous procédons à une collecte de vos végétaux via ClicRDV sur :

https://user.clicrdv.com/service-collecte-dechets-vegetaux ou par téléphone au 01 48 71 59 13

Les sacs doivent être sortis après 19h, la veille de la collecte.





Lundi matin

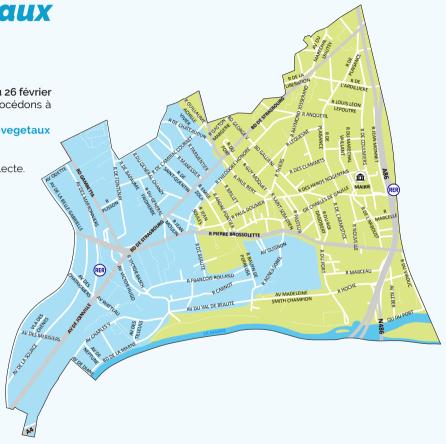


Mardi matin



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre sac ?

Rendez-vous page 8 pour (re)découvrir nos consignes de tri!



# Collecte des déchets alimentaires

#### POINT D'APPORT : DÉCHETS ALIMENTAIRES

Vos biodéchets peuvent être déposés à tout moment dans les points d'apports volontaire situés au niveau du **Marché** du centre et Marché Leclerc

Il vous est possible de **récupérer un bioseau** auprès des services techniques de Nogent-sur-Marne **situés au 10 rue de la gare** ou bien d'effectuer une demande auprès du service environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à **environnement pemb.fr** 





Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre biseau?

Rendez-vous page 8 pour (re)découvrir nos consignes de tri!



les Points d'Apport Volontaires, inscrivez-vous en me scannant!

# Comment bien trier vos déchets?

#### **BAC VERTE: VERRE**

Parce que le verre est 100% recyclable, nous recyclons déjà 7 bouteilles sur 10! Merci de bien les vider et de les jeter en vrac.





Pas de vaisselle



Pas d'ampoules



Pas d'éclats de miroir ni verre brisé

#### BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES

Inutile de laver vos emballages (l'eau est aussi une ressource à préserver), il suffit de **bien les** vider et de les jeter en vrac!







magazines....)

Tous les emballages en métal (conserves, canettes, capsules de café, aluminium....)



Tous les autres emballages en plastique (sacs, gobelets, pots et barquettes alimentaires,...)



Ne pas imbriquer



Ne pas mettre en sac



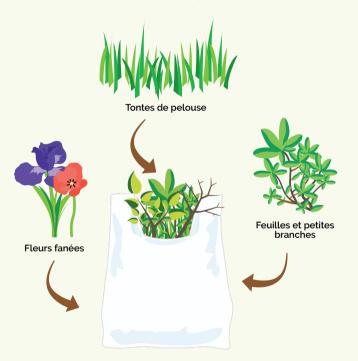
Pas d'objets en plastique ni de déchets électroniques



Pas de vêtements

#### SAC : VÉGÉTAUX

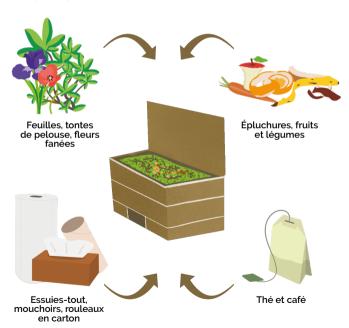
Nous vous remercions de bien vouloir attacher vos déchets végétaux en fagot de 1m50 maximum et de déposer des branches de 2 cm de diamètre au plus.



#### COMPOSTEUR : BIODÉCHETS

Le Territoire met à votre disposition des **composteurs et lombricomposteurs livrés gratuitement chez vous** ainsi qu'un guide d'instruction pour vos biodéchets.

Vous pouvez effectuer votre demande auprès du service environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à **compost@pemb.fr** 



#### POINT D'APPORT : DÉCHETS ALIMENTAIRES

Vous pouvez récupérer un bioseau pour transporter vos déchets alimentaires auprès des services techniques de Nogent-sur-Marne situés au 10 rue de la gare, ou bien effectuer une demande auprès du service environnement du Territoire au 01 48 71 59 13 ou par mail à environnement@pemb.fr



#### BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Le bac gris est exclusivement reservé à tous les déchets que vous n'avez pas pu trier ni donner!



Merci de bien vouloir mettre vos déchets dans un sac fermé.

### Défi Familles zéro déchet



#### Vous cherchez à réduire vos déchets?

Retrouvez sur le site internet de Paris Est Marne&Bois le guide « Le zéro déchet : passez à l'action ! » pour vous accompagner pas à pas dans cette démarche.

Le guide rassemble les conseils et astuces présentés aux familles inscrites dans le cadre du défi « Familles zéro déchet » organisé sur l'ensemble des 13 communes du Territoire.

Ce guide de 52 pages a été pensé pour toute la famille et on peut y trouver entre autres :

- · un test sur ses habitudes de consommation
- · des recettes de fabrication de produits faits maison et anti-gaspi
- · un calendrier détachable des fruits et légumes de saison
- · des quiz et mots croisés
- · des coloriages et un mode d'emploi « le zéro déchet à l'école » pour les enfants





Contact: zerodechet@pemb.fr

Collecte des encombrants grands ensembles

Les encombrants des adresses identifiées en bleu et listées ci-dessous sont collectées le mardi matin entre 5h et 13h et doivent être sortis après 19h.

Ces collectes sont **exclusivement reservéees** pour les habitants des résidences! Des contrôles seront régulièrement effectués.

- · Rue Anquetil
- · Boulevard de Strasbourg
- · Rue Renard
- · Rue Théodore Honoré
- · Avenue du Maréchal Franchet d'Espèrey
- Rue Raymond Josserand/Rond-point du Mal. Foch
- Résidence La Corniche
- · Résidences avenue Kléber



Mais vos encombrants peuvent aussi être collectés sur rendez vous! Découvrez toutes les modalités sur la page suivante.



### Collecte des encombrants

Avant de déposer vos encombrants pour une collecte ou de les déposer en déchèterie, pensez à :

#### 1. Les réparer

Il existe toute sorte de moyens pour réparer vos meubles, vos vêtements, vos équipements électriques. Si des pièces sont trop abîmées n'hésitez pas à les remplacer.

#### 2. Les réemployer

Donnez une seconde vie à vos obiets et laissez place à votre imagination pour les transformer ou les échanger.

L'enlèvement de vos encombrants se fait via ClicRDV sur https://user.clicrdv.com/paris-est-marnebois ou par téléphone au 01 48 71 59 13. Votre intercolucteur fixera alors une date de ramassage. Vos encombrants sont à déposer la veille de la collecte, après 19h.

Dépôt limité à 1 m³, 50 kg et 2 m maximum.

Les encombrants collectés sont composés de mobiliers usagés, de sommiers, de matelas, de vieilles ferrailles.

Les autres déchets doivent être portés à la déchèterie :

- plâtre
- gravats
- · déchets ménagers spéciaux (DMS : peintures, solvants, ampoules...)
- déchets équipements électriques et électroniques (DEEE : écrans, ordinateurs, électroménagers...). Mais pensez au « 1 pour 0 » ! Ce dispositif vous permet de déposer vos appareils électriques et électroniques auprès des distributeurs proposant ce type d'équipement !



## Déchèteries du Territoire

#### **CHAMPIGNY-SUR-MARNE**

84 voie Sonia Delaunav

Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h Samedi: 9h-12h & 13h30-17h

#### **FONTENAY-SOUS-BOIS**

320 avenue Victor Hugo

Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h Samedi: 9h-12h & 13h30-17h Dimanche: 9h-13h

#### LE PERREUX-SUR-MARNE

177 rue de Metz

Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h Samedi: 9h-12h & 13h30-17h

#### **PORT DE BONNEUIL**

9 59 route de l'Ile Saint-Julien

Lundi au vendredi: 8h30-12h & 13h30-17h Samedi: 9h-12h & 13h30-17h Dimanche: 9h-13h

#### **NOISY-LE-GRAND**

9 Rue de la Plaine

Lundi : 14h-17h

Mardi: 9h-12h & 14h-17h Mercredi: 9h-12h & 14h-19h

Jeudi · Fermé

Vendredi: 10h-12h & 14h-10h Samedi: 9h-12h & 13h-18h Dimanche: 9h-13h



sur présentation d'une pièce d'identité et d'un iustificatif de domicile de moins de 6 mois.







#### VOUS AVEZ TOUTES LES CARTES EN MAIN POUR RÉUSSIR

Intercommunalité Paris Est Marne&Bois 13 communes - 520 000 habitants 1 place Uranie 94340 Joinville-le-Pont

www.parisestmarnebois.fr

Pour tout renseignement, contactez la direction de l'Environnement et de la Transition Ecologique au 01 48 71 59 13 ou par mail via environnement@pemb.fr